

Crash du vol Rio-Paris : colère des familles de victimes après un nouveau délai pour le rapport d'expertise

jeudi 7 septembre 2017, par Thémis



INFO FRANCE BLEU ORLEANS - Alors qu'un nouveau rapport d'expertise sur le crash du vol Rio-Paris devait être rendu le 3 septembre, la justice accorde un délai supplémentaire aux experts. Air France et Airbus n'ont pas fourni les documents nécessaires. Les familles de victimes se disent indignées .

C'est une information France Bleu Orléans : huit ans après le crash du vol Air France Rio-Paris (228 morts), la justice vient de décider d'accorder un délai supplémentaire d'un mois et demi aux experts judiciaires pour remettre un nouveau rapport d'expertise provisoire qui, normalement, devait être remis pour le 3 septembre. La raison de ce nouveau délai ? Air France et Airbus, mis en examen dans ce dossier, n'ont pas fourni tous les documents attendus.

Une troisième expertise très attendue

Huit ans après le crash survenu le premier juin 2009, ce nouveau rapport est très attendu. En 2012, une première expertise pointait du doigt des défaillances de l'équipage et les sondes Pitot. Une seconde expertise dénonçait une "réaction inappropriée de l'équipage" avant d'être annulée pour vice de forme. Une troisième expertise a donc été demandée par les juges du pôle accidents collectifs du TGI de Paris.

Cela fait plus de huit ans que nous attendons et cela nous indigne " - Danièle Lamy

"Cela fait plus de huit ans que nous attendons et cela nous indigne, réagit Danièle Lamy, une habitante de Fleury-les-Aubrais qui a perdu l'un de ses fils dans l'accident et présidente de l'association d'entraide et de défense des victimes de l'AF447. Ce dossier judiciaire va d'expertise en contre-expertise, avec des délais accordés à chaque fois aux mis en examen. Lorsque nous posons des questions complémentaires, nous n'avons droit qu'à des refus. La procédure judiciaire est vraiment sans fin. Aujourd'hui, nous ne pouvons pas dire quand un procès aura lieu. Les familles commencent à douter. Peut-être se moque-t-on de nous."

Ce nouveau rapport d'expertise provisoire doit donc désormais être remis avant le 15 octobre. A moins d'un nouveau report...

Source : France Bleu Orléans, France Bleu

Auteur : Jérémy Marillier

Date : 05/09/2017